

LE SYSTÈME ÉDUCATIF AU TCHAD POST-COLONIAL : DU MAINTIEN DU MODÈLE COLONIAL AU PASSAGE D'UN NOUVEAU SYSTÈME (1960-2000)

Olivier KODJALBAYE BANGUIAM

Université de Paris Nanterre, France

banguiam@yahoo.fr

Résumé : Situé au cœur du continent africain, le Tchad, à l'instar d'autres anciennes colonies françaises, connut l'ouverture de ses premières écoles sous l'impulsion de l'action éducative inscrite dans le sillage de la mission civilisatrice prônée par la France. Après l'accession du Tchad à l'indépendance en 1960, il convient de savoir si cet événement crucial a marqué, en matière d'éducation, une rupture avec le modèle scolaire colonial. En s'intéressant à la situation éducative tchadienne à la période post-coloniale, on note d'emblée que son avenir est fortement lié au contexte politique et socio-économique qu'il faudrait examiner les contours.

Confronté à un manque cruel de documentation ainsi que de données statistiques actualisées sur la politique éducative au Tchad, il a été envisagé d'aborder la question sous un angle purement historique en s'efforçant d'établir le rapport entre les principaux événements de l'histoire de ce pays à l'ère post-coloniale et leurs impacts sur le système éducatif.

Mots clés : Tchad, colonisation, indépendance, éducation, école.

Abstract : Located at the heart of the African continent, Chad, like other former French colonies, opened its first schools under the impetus of educational action in the wake of the civilizing mission advocated by France. After Chad gained independence in 1960, it is appropriate to wonder whether this crucial event marked a breakout with the colonial school model in terms of education. In a close look at the Chadian educational situation in the post-colonial period, one notes from the outset that its future is strongly linked to the political and socio-economic context that should be examined.

Faced with a cruel lack of documentation as well as updated statistical data on educational policy in Chad, it was envisaged to approach the question from a purely historical angle by attempting to establish the relationship between the main events in the history of this country in the post-colonial period and their impact on the educational system.

Key words: Chad, colonization, independence, education, school.

Introduction

L'année 1960 marque un tournant décisif dans l'histoire de l'Afrique en raison de l'apparition d'un faisceau de proclamations des indépendances dont celles de la République Centrafricaine, du Congo-Brazzaville, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Gabon, du Sénégal, du Tchad, pour ne citer que ces Etats. Sur le territoire tchadien, un tel changement politique a-t-il fait une table rase sur le modèle éducatif hérité de la colonisation ? Par ailleurs, quels sont les principaux facteurs qui ont fragilisé le système éducatif au Tchad post-colonial et quelles sont les mesures prises pour améliorer ce système et favoriser l'émergence de nouveaux modèles éducatifs ?

Ces questionnements conduisent à présenter dans un premier temps quelques aspects du modèle éducatif hérité de la colonisation et de montrer s'il y a une certaine rupture entre ce modèle et le système éducatif tchadien post-colonial. Dans un deuxième temps, c'est ce système qui sera au cœur de la réflexion. En analysant les mutations enregistrées de 1960 aux années 1990, il apparaît que la situation éducative a été fortement fragilisée et dégradée en raison de l'instabilité au Tchad. La troisième et dernière partie, quant à elle, fera un tour d'horizon sur les années 2000 au cours desquelles les conditions sont réunies pour la mise en place des réformes du système éducatif tchadien en vue de son redressement. Dans les faits, cet objectif constitue un défi majeur aussi bien pour le Tchad que pour les institutions internationales intéressées par la question éducative en Afrique.

1. Le maintien du modèle éducatif hérité de la colonisation

Durant la conquête coloniale de l'Afrique, le rôle du maître d'école a été privilégié dans le cadre de la diffusion des connaissances. A cette époque, l'école est perçue comme un maillon essentiel de la vie moderne. Dans le cas du Tchad, B. Lannes (2010, p.514) fait allusion à cette vie « dont les trois symboles étaient l'école où les enfants se pressaient, la christianisation qui progressait rapidement et la culture du coton qui introduisait la population dans l'économie monétaire ».

À l'arrivée du colon dans ce pays, celui-ci semblait jeter son dévolu sur une catégorie sociale donnée. Ainsi constate-t-on que les premières écoles ouvertes au sud et au nord de cet Etat étaient destinées aux fils des chefs avant d'être généralisées surtout après la Seconde Guerre mondiale. Loin d'être une particularité de cette ancienne colonie française, cette tendance était palpable dans d'autres pays africains.

Concernant l'apparition des premiers établissements au Tchad, l'on remarque que ceux-ci portaient les empreintes des militaires. En dépit de leur statut particulier lié à leur appartenance à l'armée, ces derniers avaient activement œuvré pour la création de la première école dans la ville de Mao en 1911. Sans vouloir négliger l'initiative salutaire de ces hommes, il est judicieux d'insister sur la contribution, en matière d'éducation, d'autres acteurs coloniaux ; en l'occurrence les missionnaires. Quelle était la spécificité de leur démarche dans ce domaine ?

Au sujet des missionnaires, L. Zerbini (2011, p.25) souligne que « L'irruption de l'Afrique dans le champ des missions chrétiennes constitue l'autre donnée décisive du début du XIXe siècle ». Outre les campagnes d'évangélisation, Guillaume Pierre révèle que l'action éducative et sociale constituait l'un des principaux piliers de l'œuvre missionnaire. Celle-ci entre évidemment dans le cadre de la mission civilisatrice miroitée par la France lors de la conquête des contrées africaines. Comme la démarche des missionnaires s'inscrit dans le sillage de ce principe, P. Morlat (2003, p. 80) note que ces derniers étaient :

« globalement convaincus de la supériorité de l'univers culturel dont ils étaient, à un titre ou à un autre, les représentants. Dans la plupart des cas on ne cherchait même pas à postuler une différence entre l'aspect religieux et l'aspect culturel de cette supériorité : ce qui valait pour l'un s'appliquait par définition à l'autre ».

Compte tenu de cette posture, il est indéniable de remettre en cause toute interdépendance entre œuvre missionnaire et action civilisatrice. A l'instar d'autres explorateurs, les missionnaires avaient alors tendance à légitimer leur œuvre en Afrique en brandissant ce concept souvent prôné au moyen de l'éducation des enfants. Leur implication dans ce domaine reste incontestable. Pour preuve, dans les années 1930, la scolarisation des enfants en Afrique Equatoriale Française (AEF) était assurée pour les deux tiers par les missionnaires, d'après les estimations de Grandsart Didier. A la différence d'autres voyageurs, ces derniers appartenaient aux congrégations chrétiennes. En général, celles-ci mirent en place des structures de formation dans de nombreuses régions africaines où elles étaient représentées. L'exemple le plus éloquent décelé au sud du Tchad est celui de la création en 1957 par la Compagnie des Jésuites du Collège Charles Lwanga à Fort Archambault, l'actuelle ville de Sarh.

L'année de l'ouverture de cet établissement invite à faire allusion à un événement capital qui a marqué l'histoire coloniale de la France. En effet, cette inauguration eut lieu juste une année après la signature de la loi-cadre de 1956¹. Suite à la promulgation de cette loi, on assiste à une poussée de la scolarisation matérialisée par l'augmentation du nombre d'écoles dans différents départements du Tchad. Ce facteur aidant, le taux de scolarisation s'accroissait de façon spectaculaire, même après la proclamation de l'indépendance de ce pays. Dans l'enseignement primaire, par exemple, Diguimbaye Georges et Langue Robert soulignent que les effectifs étaient multipliés par vingt en quinze ans (1951-1966). Cette tendance cache pourtant des failles qui minent le système éducatif tchadien à l'ère post-coloniale.

Loin de toute illusion, « Les soleils des indépendances », pour reprendre l'intitulé de l'ouvrage d'Ahmadou Kourouma, n'ont pas révolutionné pour autant les systèmes éducatifs des pays africains. Au Tchad, une configuration innovante ne se dessine pas après la proclamation de son indépendance : les infrastructures scolaires post-coloniales sont en majorité celles héritées de la colonisation. En outre, les formes de l'enseignement dans les écoles sont toujours inspirées du modèle colonial. C'est donc à juste titre que le docteur en psychologie et science de l'éducation, Mbaiosso Adoum, relève que l'école tchadienne reproduit les méthodes d'enseignement et les programmes conçus par l'Occident trente ans après l'indépendance. D'une manière générale, G. Gali Ngothé (1985, p.11) déduit que :

« Le Tchad, comme tous les Etats d'Afrique noire nés de la décolonisation française, porte les stigmates d'une histoire politique qui n'a nullement été remise en cause, même s'il est implicitement admis que certaines structures héritées de cette histoire sont inadaptées aux réalités du pays et qu'elles menacent même à moyen terme son existence ».

2. De la fragilité du système éducatif tchadien à sa dégradation progressive

Au Tchad, le domaine éducatif est confronté à de multiples crises qui ne favorisent pas son bon fonctionnement. Force est de constater sur l'ensemble du territoire national une dégradation progressive de la situation éducative sur l'intervalle de temps allant de 1960 jusqu'aux années 1990. Quelques indices traduisent ce malaise.

Tout d'abord, il a été relevé un manque de personnel dans les écoles et celui du corps enseignant qualifié dans le domaine primaire, secondaire et universitaire. Paradoxalement, ces

¹ - La loi-cadre de 1956 autorisait le gouvernement français à mettre en œuvre une série de réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministre de la France d'outre-mer.

établissements sont confrontés à un réel problème de sur-effectif d'élèves dans les classes au point que certains d'entre eux sont amenés à prendre les cours à même le sol faute de places. En portant une attention particulière aux zones rurales, on note d'emblée des besoins éducatifs pressants en dépit du fait que celles-ci comptent un nombre d'élèves plus important que celui des villes. Selon un document des ministères tchadiens en charge de l'éducation nationale publié en 2012, 67% des élèves vivent en milieu rural.

Par ailleurs, le manque et la précarité des infrastructures d'enseignement restent palpables aussi bien dans les villes qu'en milieu rural. A part le manque de structures d'accueil qui pousse parfois de nombreux élèves à parcourir de longues distances pour se rendre à l'école, le Tchad ne disposait que de deux universités jusqu'aux années 1990. Et cela, pour une population estimée à l'époque à près de 6.000 000 d'habitants. Aussi faut-il souligner que ces établissements sont implantés exclusivement à N'Djamena, la capitale. Ce qui laisse un grand vide dans les autres villes et régions confrontées de ce fait à un réel problème d'accessibilité des bacheliers aux études supérieures. A cette difficulté s'ajoute une inexistence notoire de campus dans ce pays.

Un autre point à aborder porte sur le faible taux de scolarisation. D'après un rapport du PNUD publié en 2012 sur le système éducatif tchadien, le taux de scolarisation du Tchad est de 36,5%. Classé au 163ème rang selon les estimations de l'Institut statistique de l'UNESCO en 2010, le Tchad figure parmi les pays les moins avancés dans le domaine. Plusieurs raisons peuvent justifier ce faible taux. Les facteurs économiques méritent d'être évoqués. Compte tenu de la pauvreté qui touche de nombreuses familles défavorisées (plus de 60% de la population), celles-ci, faute de moyens financiers, ne sont pas à mesure de couvrir les besoins scolaires de leurs enfants. Ce faisant, tous les jeunes en âge d'être inscrits à l'école n'y ont pas forcément accès, même si la constitution du Tchad énonce, d'une part l'éducation pour tous, et d'autre part, le caractère gratuit et obligatoire de l'école pour tous les enfants. Face à cette réalité, L.L. Feckoua (1996, p.223) rappelle que :

« Le système éducatif, un élément fort de la contradiction culturelle, doit retenir toute l'attention. Sa conception doit permettre à tous les enfants, quel que soit leur Etat d'origine, de recevoir une instruction identique susceptible de favoriser leur mobilité sur le territoire national sans entrave aucune ».

Parallèlement, on mentionne une faible représentativité des filles à l'école primaire. A en croire les résultats du recensement effectué en 2009 par les autorités tchadiennes, ces filles représentent 50,6% de la population. Cependant, elles sont très mal représentées. A l'école primaire, par exemple, on enregistre un taux de scolarisation de 57% alors que celui des garçons avoisine 77%, classant ainsi le Tchad parmi les pays où la parité dans le primaire n'est pas encore atteint (25% du monde).

Dans l'ensemble, ces indices reflètent, sur le plan éducatif, un certain nombre de défaillances. Celles-ci sont accentuées par une instabilité qui règne au Tchad à l'ère post-coloniale. Hormis les foyers de rébellions apparus sur le territoire national au lendemain de la proclamation de l'indépendance de cet Etat, les guerres civiles de 1979 et de 1984 avaient complètement paralysé le secteur académique en raison de l'importance des dégâts collatéraux. Ceux-ci étaient matérialisés, entre autres, par la fermeture des écoles, la destruction de quelques infrastructures existantes, l'exil des élèves et de leurs familles vers les pays frontaliers. Tous ces éléments ont largement contribué à la fragilisation du tissu scolaire au point d'assister à une crise ou à une certaine décadence de la situation éducative tchadienne jusqu'aux années 1990.

Après ces perturbations, il va sans dire qu'il a fallu du temps pour un retour à la normale des activités scolaires. Face au manque cruel de personnel dans les écoles, certaines régions ont dû avoir recours aux « maîtres communautaires ». Ceux-ci étaient recrutés sur le tas et sans formation initiale pour procéder à la réouverture des écoles. Ce phénomène n'a fait que multiplier le nombre de maîtres non qualifiés. Ce qui pose un problème délicat en matière de la qualité de l'enseignement diffusé au Tchad au lendemain des guerres civiles enregistrées. Hormis cette illustration visant à faire la lumière sur les repercussions de l'instabilité du Tchad sur le schéma scolaire, le point d'orgue du chapelet des failles éducatives énumérées est la baisse de niveau généralisée et sanctionnée par un taux de réussite au baccalauréat de plus en plus faible.

Face à la crise éducative apparue trente ans après l'accession du Tchad à l'indépendance et compte tenu de nombreuses failles qui compromettent la qualité de l'enseignement, l'auteur déjà cité Mbaïosso Alain et un autre nommé Nomaye Madana ont lancé le cri d'alarme respectivement dans leurs ouvrages intitulés *L'éducation au Tchad : bilan, problèmes et perspectives* et *L'éducation de base au Tchad : situation, enjeux et perspectives*. A travers ces titres évocateurs, ces derniers ont fait un tour d'horizon sur la question éducative avant d'attirer l'attention et d'interpeller toute la société tchadienne sur l'épineux problème de l'échec à

l'école. Ce diagnostic est suivi de quelques propositions pour remédier à cette crise qui nécessite une réponse concrète de la part des institutions tchadiennes chargées de l'éducation. Cette situation catastrophique appelle donc des mesures fiables afin d'assurer l'essor du système éducatif tchadien.

3. L'impact des nouvelles réformes sur le système éducatif

A la différence de la seconde moitié du XXe siècle, le début des années 2000 fut marqué au Tchad par un contexte plus ou moins stable et susceptible de garantir, entre autres, le bon fonctionnement de la politique éducative de ce pays. A cela s'ajoute une nette amélioration de sa situation économique. L'un des éléments accélérateurs de ce facteur fut l'inscription en 2003 de cet Etat sur la liste des pays producteurs du pétrole. Avec ce cadre idéal et cette bouffée d'oxygène, les conditions semblent être réunies et le moment, propice, pour désarmer la crise scolaire. Comment les autorités tchadiennes se sont-elles organisées pour relever le défi : celui de sortir des décombres le système éducatif ?

Dans les années 2000, le Tchad prit une série de mesures pour améliorer sa politique éducative. Cette volonté, pour ne pas dire cette détermination, se traduit dans les faits, par la mise en place d'une batterie d'actions (structurelles, pédagogiques, éducatives) couronnées par un vaste programme de réformes du système éducatif (projet d'organisation du système éducatif, de création d'un conseil supérieur de l'éducation ainsi que des conseils nationaux de la carte scolaire...). L'objectif poursuivi était de trouver des solutions aux maux qui minent l'éducation, notamment la mauvaise formation des enseignants, la précarité des infrastructures d'enseignement en milieu rural. Ainsi le Tchad enregistra-t-il au début des années 2000 le grand nombre de programmes éducatifs de son histoire.

Sur le terrain, ces réformes ont porté leurs fruits. Cette initiative a été vivement saluée par la Banque Mondiale qui a reconnu en 2007 l'importance que le Tchad a accordée à l'éducation, favorisant ainsi la croissance économique et le développement social. L'effort réalisé touche plusieurs domaines. Parmi les plus marquants, on peut évoquer, par exemple :

- De remarquables progrès en matière de couverture scolaire : cet effort repose sur un certain nombre de piliers afin de garantir l'avenir du système éducatif. Ces piliers doivent s'inscrire dans un environnement propice et soucieux de la formation de son corps enseignant, de la mise en place des structures de formation adéquates afin de

répondre aux besoins éducatifs aussi bien dans la sphère urbaine que dans le milieu rural.

- Une nette augmentation du taux de scolarisation des filles : de 25% en 1994, année de la création de la Direction de la promotion de l'éducation des filles au ministère de l'Éducation nationale en vue de s'occuper de la question de leur alphabétisation, ce taux est estimé aujourd'hui à plus de 57%.
- La création de nouvelles universités dans les principales villes tchadiennes. Un effort à saluer même si on déplore le fait que ce projet n'a pas anticipé en amont la formation du corps enseignant devant intervenir dans ces établissements.
- Une forte augmentation des effectifs scolaires à tous les niveaux. Selon le rapport d'évaluation PASEC-Confemen (Programme d'Analyse des systèmes éducatifs de la conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie), les projections de la population scolarisable sur la base des taux moyens par âges varient entre 3,4% et 4,17%.

Autant d'illustrations qui prouvent suffisamment l'amélioration dans les années 2000 du dispositif éducatif au Tchad. Il va sans dire que ce processus est fortement appuyé par les institutions internationales. Face à la complexité du fonctionnement du système éducatif tchadien et au fait que ce facteur revêt une importance capitale en engageant la question du développement du pays dans son ensemble, il est tout à fait raisonnable que sa gestion implique également les institutions internationales préoccupées par la thématique de l'éducation. Ainsi la politique éducative du Tchad est-elle menée en partenariat avec des organismes tels que la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNESCO. A cela s'ajoute le PASEC-Confemen très impliqué dans la mise en place des programmes en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation dans de nombreux pays africains. A titre d'illustration, le PASEC 2016 a mis un accent particulier sur les performances du système éducatif tchadien en insistant sur les compétences et les facteurs de réussite au primaire. Encore faudrait-il un suivi et une concrétisation de ce programme pour pouvoir l'appliquer au profit de l'éducation tchadienne. Il convient de préciser que celle-ci est en proie à une série de fissures suite à la chute des cours du pétrole et à une crise socio-économique sans précédent survenues quelques années après l'élaboration desdits programmes nationaux et internationaux.

Conclusion

En définitive, le système éducatif au Tchad post-colonial a connu de nombreuses mutations au fil du temps en dépit de l'influence du modèle colonial. Grâce aux efforts consentis et à l'appui des institutions internationales, ce pays a pu améliorer ce système, même si celui-ci reste fragile en raison de l'impact de l'instabilité rampante ainsi que de celui de la crise politique et socio-économique qui minent ce pays. Cette situation est certes complexe quand il s'agit de préserver les acquis du système éducatif. Cependant, elle est perçue comme un défi à relever à tout prix par cet Etat et avec le concours des organismes internationaux.

Entré dans une période de transition militaire à partir du mois d'avril 2021, le Tchad parviendra-t-il à gérer cette phase délicate tout en accordant une priorité à ses écoles ainsi qu'à ses universités privées de bourses d'études depuis 2016 ?

Références bibliographiques

- DIGUIMBAYE Georges, LANGUE Robert, 1969, *L'essor du Tchad*, Paris, PUF, 400p.
- FECKOUA Laoukissam Laurent, 1996, *Tchad. La question fédérale*, Paris, Présence Africaine, 238p.
- GALI NGOTE Gatta, 1985, *Tchad. Guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 217p.
- GRANDSART Didier, 2010, *Paris 1931. Revoir l'Exposition coloniale*, Paris, Editions FVW, 263p
- GUILLAUME Pierre, 1999, *Le monde colonial*, Paris, Armand Colin, 283p.
- KOUROUMA Ahmadou, 1970, *Les soleils des indépendances*, Paris, Editions Seuil, 208p.
- LANNE Bernard, « L'indépendance du Tchad » in AGERON Charles-Robert et MICHEL Marc (dir.), 2010, *L'Afrique noire française. L'heure des indépendances*, Paris, CNRS Editions, pp.511-528.
- MBAIOSSO Adoum, 1990, *L'éducation au Tchad : bilan, problèmes et perspectives*, Paris, Karthala, 271p.

MORLAT Patrice, 2003, *La question religieuse dans l'empire colonial français*, Paris, Les Indes savantes, 173p.

NOMAYE Madana, 1998, *L'éducation de base au Tchad : situation, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 218p.

ZERBINI Laurick, 2011, *L'Afrique de nos réserves. Collections en Rhône-Alpes*, Milan, 5 continents Editions, 111p